

Combattre la maladie ou frapper les malades ?

Le gouvernement a récemment annoncé vouloir augmenter les contrôles des arrêts de travail.

Il poursuit sa logique habituelle : taper sur les plus faibles pour préserver la bourgeoisie et le patronat.

Pour lutter contre le chômage, tapons sur les chômeurs.

Pour lutter contre les arrêts maladie, tapons sur les malades.

Pour justifier sa mesure, le gouvernement invoque une augmentation de 45 % des arrêts maladie par rapport à 2019, selon les données de la CNAM.

■ Haro sur les malades !

Au lieu d'analyser cette augmentation comme un symptôme de la dégradation continue des conditions de travail, le ministre du travail, Jean-Pierre Farandou, nous ressert la tarte à la crème des « *comportements abusifs* ». Là où la question du travail est évacuée, reste donc des comportements individuels qu'il faudrait surveiller.

■ Les malades seront contrôlés...

Concrètement, les contrôles des assurés vont s'intensifier, l'objectif étant d'en réaliser environ 740 000 en 2026 (+ 6 % par rapport à 2025).

Les employeurs auront, par ailleurs, la faculté de signaler à l'Assurance maladie les arrêts de travail qui leur paraissent douteux, grâce à un dispositif de type « *bouton alerte* », selon la formule de M. Farandou. Nul doute que les patrons vont se saisir de cette aubaine pour en user et abuser contre leurs salariés malades.

■ ...les patrons recevront des invitations

Face à une telle ignominie, et pour faire bonne figure, le gouvernement fait mine d'adopter une position « *équilibrée* » en invitant les patrons à prendre des « *mesures correctives* » face à l'absentéisme. Comment ? En « *densifiant l'information* » auprès des patrons par le biais d'un « *kit "clés en main"* ». Nul doute que les patrons vont être terrorisés face à cette information « *densifiée* » !

Le Ministère du travail, quant à lui, est à deux doigts de redécouvrir l'obligation d'évaluer les risques.

Pas ingrat, le patronat fait quand même part de sa satisfaction. Le gouvernement « *reprend plusieurs de [leurs] propositions, en particulier en matière de prévention et de renforcement des contrôles sur les situations atypiques* », s'est réjouie Diane Milleron-Deperrois, chargée de la protection sociale au Medef.

■ De quoi les arrêts de travail sont-ils le nom ?

Il y avait pourtant de quoi s'intéresser réellement à cette augmentation des arrêts de travail. Les données racontent une autre histoire que celle que nous raconte le gouvernement et le patronat.

Le gouvernement omet tout d'abord de rappeler qu'il y a eu une pandémie de COVID à partir de mars 2020. Au-delà si les arrêts progressent, c'est parce que les conditions de travail se sont dégradées.

Selon la DREES (Études et Résultats n°1321, données CNAM), **ce sont surtout les arrêts de longue durée qui progressent – notamment pour troubles psychiques/TMS/cancer**. Contrairement à ce qu'a l'air de penser le gouvernement, il semble difficile de s'inventer un cancer, une pathologie cardiovasculaire, un burnout ou une dépression.

Dans le même temps, de nombreuses études documentent une dégradation des conditions de travail (DARES, INRS, CEREQ) intensification, pressions accrues, perte d'autonomie, réorganisations successives, voire permanentes.

Ce lien n'est ni anecdotique, ni ponctuel. L'intensification du travail, la flexibilisation et l'allongement du temps du travail, la précarité, la pression managériale et les dispositifs d'individualisation du rapport au travail sont largement documentés par la littérature scientifique sur le sujet.

■ Derrière la démagogie sur les arrêts maladie : l'exploitation capitaliste !

A cela il faut évidemment ajouter le vieillissement de la population au travail avec les différentes réformes des retraites et la disparition des CHSCT entérinée avec les ordonnances Macron de 2017, ainsi qu'une médecine du travail saccagée après la dernière réforme de 2021.

En un mot, les salariés travaillent de plus en plus longtemps au cours de leur vie et dans des conditions toujours plus dégradées. Dans ces conditions, il serait surprenant qu'il n'y ait pas d'augmentation des arrêts de travail.

■ Les arrêts maladies prescrits ne sont pas pris

Il est important de rappeler que d'après la DARES, **sur 11 jours d'arrêts prescrits par les médecins, 3 jours ne sont pas pris par les salariés**.

La DARES constate que ce présentéisme est d'autant plus important que les salariés sont confrontés à une forte intensité au travail. Ces salariés abîmés par le travail cumulent, en outre, le plus grand nombre d'arrêts maladie prescrits.

https://dares.travail-emploi.gouv.fr/sites/default/files/pdf/dares_da_conditions_travail_et_presenteisme_pendant_maladie_.pdf

L'augmentation des arrêts maladie n'est donc que le symptôme de l'intensification de l'exploitation capitaliste et des choix politiques qui ont été fait en ce sens.

Combattons la source de nos maladies : l'exploitation et l'oppression !

13 avril 2026



Fédération
Travail, Emploi et
Formation Professionnelle



🐦 cnt_tefp

📘 cnttefp

📷 federation.cnt.tefp

📺 Cnt Tefp

🌐 <http://cnt-tas.org>

✉ federation@cnt-tas.org